Guide d'adhésion sur le site de l'EPE:



Plan du document :

- 1) Comment adhérer
- 2) Adhérer avec un compte déjà créé

1) Comment adhérer:

Pour adhérer à l'association EPE, 2 façons de faire depuis la page d'accueil du site EPE :

- cliquer sur titre de la page « Nous rejoindre »
- ou cliquer sur le lien « j'adhère » situé en bas de cette même page d'accueil.



Une fois sur la page d'adhésion (Image 2), cliquez sur le bouton « j'adhère! » situé en haut à droite:



Vous arrivez ensuite sur cette page (Image 3) où vous devez remplir les informations demandées :

- votre adresse email (qui sera utilisée pour la confirmation de votre adhésion et l'envoi de nos messages)
- votre prénom et votre nom (les nom et prénom de l'étudiant vous seront demandés sur une autre page). Il vous reste à cocher le carré gris pour accepter les CGUV (Conditions Générales d'Utilisation et de Vente) et à passer à la page suivante (cliquer sur « CONTINUER »).



Image 3

Précision : vous pouvez prendre connaissance des Conditions Générales d'Utilisation du site en cliquant sur le "?"

Une nouvelle page s'ouvre (Image 4) sur laquelle il faut saisir le mot de passe de votre compte (à conserver précieusement car il vous servira à vous connecter à votre espace "Adhérent"). Cliquer sur « Enregistrer ».

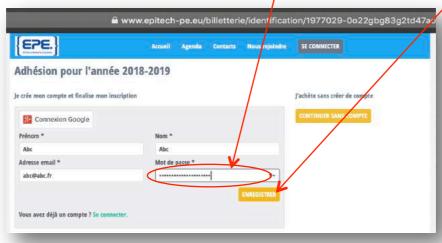


Image 4

Un nouvel écran (Image 5) avec, en haut, un rappel des informations déjà saisies (nom, prénom et email). En dessous, les champs à remplir concernent vos coordonnées ainsi que les informations relatives à votre enfant.

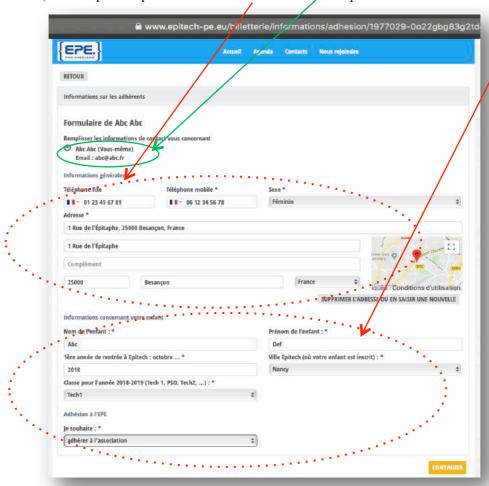


Image 5

Notre association fonctionne exclusivement grâce à ses membres bénévoles. Si vous souhaitez apporter une contribution plus active et être au cœur des sujets, vous pouvez le manifester ici : Adhésion à l'EPE

- soit en participant au Conseil d'Administration de l'EPE,
- soit en devenant le correspondant de l'EPE sur le site de l'école où est votre enfant (valable pour tous les sites hors celui de Paris).



Image 6

En cliquant ensuite sur « Continuer », vous abordez l'étape du paiement de la cotisation. Une première page s'ouvre (Image 7) où vous n'avez qu'à cliquer sur le bouton « Valider le paiement ».

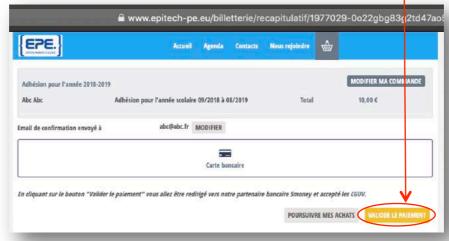
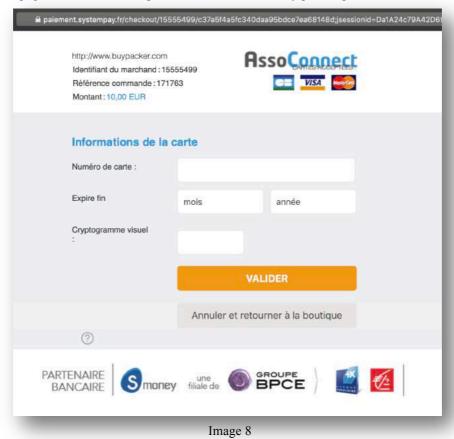


Image 7

Précision : nous avons volontairement limité au seul paiement par Carte Bancaire afin d'alléger le travail administratif de notre équipe bénévole.

S'ouvre alors la page sécurisée de notre partenaire financier Smoney pour le paiement de votre cotisation.



Il vous reste à saisir les informations demandées et à valider. Vous recevrez quelques minutes plus tard un mail à l'adresse email que vous nous avez communiquée pour vous confirmer votre adhésion.

2) Adhérer avec un compte déjà créé :

L'adhésion se fait normalement en même temps que la création du compte.

Cependant, si avez créé un compte sans réussir à payer votre cotisation pour adhérer, cette partie vous expliquera comment faire.

Avant tout, connectez-vous à votre compte.

Ensuite, suivez le Guide tel que décrit ci-avant au 1^{er} Chapitre « <u>Comment adhérer »</u>. Vous n'aurez pas à ressaisir les informations demandées, celles que vous avez déjà saisies seront visibles sur les pages du process d'adhésion.